

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
Canton de L'ISLE D'ABEAU

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2017-07

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 15
Présents : 13
Pouvoir : 0
Votants : 13

L'an deux mil dix-sept
Le 16 février à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire

Date de la convocation, 9 février 2017

OBJET : INSTALLATION DE BANCS PAR L'ASSOCIATION BOULISTE DE TRAMOLE

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Bruno BESANÇON, Florence MANDON, Arnaud DUCCELLIER FAUVY, Erwan BRACCHI, Fabien ORCEL, Sylvie SABATIER, Jean-Michel PIDOLOT, Pascale CHOTEL, Philippe PELLET

EXCUSES : Maurice BONNET-PIRON, Benoist CHAMARAUD.

Secrétaire de séance : Sylvie SABATIER

Monsieur le Maire expose au conseil que l'ASBT (Association Bouliste de Tramolé) représentée par M. Christian ORCEL son président, a déposé en mairie un projet de fabrication et installation de bancs le long du terrain de boules.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du dossier et en avoir délibéré, avec 11 voix pour et 2 abstentions :

- **ACCEPTE** que l'ASBT (Association Bouliste de Tramolé) fabrique et installe des bancs le long du terrain de boules.
- **PRECISE** que l'ASBT en assurera l'entretien (fixation, lazurage, peinture...)

Jean-Michel DREVET
Maire de Tramolé



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE
Visé par le contrôle de la légalité et affiché
Certifié exécutoire